



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/89

Impacts de la crise sanitaire Covid-19 : report d'ouverture du groupe scolaire Julien Duret et modalités d'affectation des enfants relevant du secteur de l'école Julien Duret au sein du groupe scolaire Philibert Delorme pour l'année scolaire 2020-2021 à Lyon 8ème

Direction de l'Education

Rapporteur : Mme LEGER Stéphanie

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRERY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/89 - IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 : REPORT D'OUVERTURE DU GROUPE SCOLAIRE JULIEN DURET ET MODALITES D'AFFECTATION DES ENFANTS RELEVANT DU SECTEUR DE L'ECOLE JULIEN DURET AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE PHILIBERT DELORME POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 A LYON 8EME (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Un nouveau groupe scolaire, d'une capacité de 22 classes, situé place Julien Duret à Lyon 8^{ème}, devait ouvrir ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2020.

En raison de la période de confinement dû au COVID-19, le chantier a connu une phase d'arrêt de 8 semaines. Du fait de ce retard, la construction du groupe scolaire Julien Duret ne sera pas achevée pour la rentrée scolaire 2020.

Par délibération n° 2020/5339 en date du 27 janvier 2020, le Conseil municipal a adopté le tracé du périmètre scolaire de cette future école. Ainsi, les élèves domiciliés sur ce secteur relèvent de l'école Julien Duret. Celle-ci n'ouvrant pas pour l'année scolaire 2020-2021, il est nécessaire de réaffecter ce périmètre scolaire à une autre école.

Le périmètre scolaire de l'école Julien Duret avait été défini sur l'emprise des secteurs des groupes scolaires Philibert Delorme et Marie Bordas en vue d'alléger leurs effectifs et d'accueillir les nouvelles populations issues des programmes de logements en construction.

Le groupe scolaire Marie Bordas étant complet, il n'est plus possible d'inscrire de nouveaux élèves. C'est pourquoi, il est proposé de réaffecter, provisoirement pour l'année 2020-2021, le périmètre de la future école Julien Duret sur l'école Philibert Delorme.

Il est précisé que la Ville de Lyon a travaillé en collaboration avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône, pour assurer la scolarisation de tous les enfants de ce secteur sur l'école Philibert Delorme.

Vu l'article L 2121-30 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L 212-1 du code de l'éducation ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/5339 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

- 1- Le périmètre scolaire du groupe scolaire Julien Duret est affecté au groupe scolaire Philibert Delorme pour l'année scolaire 2020-2021.
- 2- M. le Maire est autorisé à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Stéphanie LEGER